

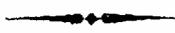
IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1875.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1875 s'élèvent à. fr.	15,265,542	»
— votés — 1874 — . . .	14,941,222	»
	<hr/>	
DIFFÉRENCE EN PLUS POUR 1875. . fr.	324,320	»

Les chapitres I, IV, VI, VIII, IX et X présentent les modifications suivantes :

CHAPITRE I.

	En moins.	En plus.
ART. 5. — Il a été nécessaire depuis plusieurs années de pourvoir à l'aide de crédits supplémentaires à l'insuffisance de ce crédit. D'autre part l'inspection des établissements d'aliénés donnera lieu désormais à des frais de voyage plus élevés. fr.	»	1,500 »

CHAPITRE IV.

ART. 17. — Par suite de décès survenu dans le personnel des exécuteurs des arrêts criminels il peut être opéré une réduction.	1,000	»
---	-------	---

CHAPITRE VI.

ART. 19. — La nouvelle charge imposée à la régie du <i>Moniteur</i> par la loi du 18 mai 1875 portant obligation d'insérer comme annexe au <i>Moniteur</i> le recueil des actes de sociétés, occasionnera une dépense de plus de 20,000 francs et le nombre toujours croissant des abonnés aux <i>Annales parlementaires</i> nécessite des dépenses nouvelles que le crédit actuel ne peut couvrir	»	30,000 »
	<hr/>	
A REPORTER. . . fr.	1,000	» 31,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	En moins.		En plus.
REPORT. . . . fr.	1,000	»	31,500

Il est à remarquer que ces dépenses sont à peu près compensées par les recettes.

CHAPITRE VIII.

ART. 31. — La demande a pour objet de permettre d'augmenter d'une manière équitable le traitement de quelques membres du clergé protestant fr.	»		820	»
--	---	--	-----	---

CHAPITRE IX.

ART. 39. — Le subside promis à la ville de Gand pour l'érection d'un institut de sourds-muets ayant été entièrement liquidé, la somme de 40,000 francs qui formait la dernière annuité portée au Budget précédent peut être supprimée	40,000	»		»
ART. 41. — Le crédit voté les années précédentes est devenu insuffisant; il convient de l'augmenter de		»	1,000	»

CHAPITRE X.

ART. 45. — Par suite de la diminution du nombre des détenus, le crédit voté pour 1874 peut être réduit de	50,000	»		»
ART. 49. — Ce supplément de crédit est demandé pour faire face aux dépenses que nécessitera l'augmentation du personnel à attacher aux nouvelles prisons cellulaires de Malines et de Neufchâteau, et pour accorder à un certain nombre de fonctionnaires et employés le médium ou le maximum du traitement affecté à leur grade		»	14,000	»
A REPORTER. . . fr.	91,000	»	47,520	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	En moins.		En plus.
REPORT. . . fr.	91,000	»	47,320
ART. 50. — Ces 30,000 francs sont demandés en plus pour couvrir les frais d'une adjudication d'imprimés pour cinq ans. Antérieurement on procédait par adjudication triennale . . . fr.			
		»	30,000
ART. 52, 53, 54 et 55. — Ces 841,000 francs demandés pour 1875 forment pour les deux exercices un total de 1,504,000 francs dont la moitié 652,000 francs, est égale au montant ordinaire des crédits votés chaque année pour la construction de prisons nouvelles. Il y a lieu d'observer que si le chiffre de 652,000 francs a été dépassé au Budget de 1873, c'est qu'il a été reporté à ce Budget les crédits votés antérieurement et qui n'avaient pu être employés dans le délai prescrit par la loi			
		»	378,000
ART. 58. — Cet article est réduit à raison de la diminution du nombre des détenus dans les maisons centrales.			
	40,000	»	»
ART. 59. — Cet article est réduit, en égard aux dépenses des trois dernières années, de 2,000 francs, mais par contre, il est augmenté en charge extraordinaire de pareille somme pour couvrir les frais d'une adjudication d'imprimés pour cinq ans			
	2,000	»	2,000
TOTAUX : EN MOINS. . . fr.	133,000	»	457,320
DIFFÉRENCE EN PLUS.	324,320	»	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1875, à la somme de *quinze millions deux cent soixante-cinq mille cinq cent quarante-deux francs* (15,265,542 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1874.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre de la Justice,***T. DE LANTSHEERE.***Le Ministre des Finances,***J. MALOU.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	•	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	525,250	•	
3	Matériel	10,000	•	559,250
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . .	6,000	•	
5	Frais de route et de séjour	9,000	•	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel	269,050	•	
7	— Matériel	5,500	•	
8	Cours d'appel. Personnel	769,800	•	
9	— Matériel	24,000	•	5,680,450
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,695,600	•	
11	Justices de paix et tribunaux de police	918,000	500	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	Cour militaire. Personnel	21,000	4,255	
13	— Matériel	2,000	•	
14	Auditeurs militaires et prévôts	45,900	•	75,575
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540	•	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif).	700,000	•	
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	13,500	8,108	721,608
	A REPORTER . . . fr.	4,864,040	12,841	4,876,881

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,864,040 »	12,841 •	4,876,881 •
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	195,000 •	250,000 •
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , et travaux accessoires	240,000 •	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . . .	3,000 »	•	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . .	25,500 »	»	292,500 •
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	25,000 •	•	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	•	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,500 »	•	41,500 •
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000 »	•	
	A REPORTER fr.	3,222,840 •	207,841 •	3,430,681 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	RAPPORT. . . . fr.	5,222,840 »	207,841 »	5,450,681 »
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .	518,200 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .	62,011 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenus de cures . . .	4,500,000 »	»	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo . . .	460,000 »	250,000 »	
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>) . . .	72,358 »	»	5,568,061 »
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses . . .	13,000 »	»	
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>) . . .	15,292 »	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . .	1,000 »	»	
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . .	»	20,000 »	
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . .	11,000 »	»	
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses . . .	50,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays . . .	200,000 »	»	
39	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . .	200,000 »	»	
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophtalmie militaire; — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire . . .	12,000 »	»	805,000 »
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers . . .	3,000 »	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces . . .	50,000 »	»	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés . . .	10,000 »	»	
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans . . .	250,000 »	100,000 »	
	À REPORTER. . . . fr.	11,219,001 »	585,841 »	11,805,742 »

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,219,001 »	585,841 »	11,805,742 »
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	SECTION 1^{re}. — Service économique.			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,200,000 »	»	
46	Gratifications aux détenus.	12,000 »	»	
47	Frais d'habillement des gardiens.	52,000 »	»	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 »	»	
49	Traitements des fonctionnaires et employés	707,000 »	»	
50	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	30,000 »	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	170,000 »	»	
52	Maison d'arrêt cellulaire de Malines. — Travaux supplémentaires de construction	»	8,000 »	
53	Maison d'arrêt cellulaire à Ypres et à Furnes. — Achèvement	»	190,000 »	
54	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Achèvement	»	100,000 »	
55	Maison de sûreté cellulaire à Bruxelles. — Achat de terrain et premiers travaux de construction.	»	485,000 »	5,375,000 »
56	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	26,000 »	
	SECTION 2. — Service des travaux.			
57	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	200,000 »	»	
58	Gratifications aux détenus.	40,000 »	»	
59	Frais d'impression et de bureau	1,000 »	2,000 »	
60	Traitements des fonctionnaires et employés	75,000 »	»	
	SECTION 3. — Traitements de disponibilité.			
61	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services	»	20,000 »	
	A REPORTER. fr.	15,075,001 »	1,502,841 »	15,178,742 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	13,675,901 *	1,502,841 *	15,178,742 *
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
62	Mesures de sûreté publique	80,000 *	"	80,000 *
	CHAPITRE XII.			
63	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 *	1,800 *	6,800 *
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	13,760,901 *	1,504,641 *	15,265,542 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1874.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice,

T. DE LANTSHEERE.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGÉT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1873.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE I^{er}.		ADMINISTRATION CENTRALE.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	»	1	»	21,000	21,000
2	»	104	»	280,600	280,600
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re-			
	b.		13,000	»	40,000
	c.		16,000	»	
		41,000	»		
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.			
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.			
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
CHAPITRE II.		ORDRE JUDICIAIRE.			
		COUR DE CASSATION. — Personnel.			
6	»	1	16,000	16,000	269,050
	»	1	13,000	13,000	
	»	15	11,250	168,750	
	»	1	16,000	16,000	
	»	2	12,000	24,000	
	»	1	7,000	7,000	
	»	2	4,500	9,000	
	»	6	750	4,500	
	»	2	1,200	2,400	
	»	1	4,000	4,000	
	»	1	2,000	2,000	
	»	1	1,200	1,200	
»	1	1,200	1,200		
		A REPORTER. fr.			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
525,250	»	525,250	525,250	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
9,000	»	9,000	7,500	1,500	»	
599,250	»	599,250	597,750	1,500	»	
AUGMENTATION. . . fr.				1,500		
269,050	»	269,050	269,050	»	»	
269,050	»	269,050	269,050	»	»	

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
269,050	»	269,050	269,050	»	»	
5,500	»	5,500	5,500	»	»	
769,800	»	769,800	769,800	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
1,068,350	»	1,068,350	1,068,350	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		<i>1^{re} CLASSE. — Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
		Présidents	4	7,500	30,000	
		Vice-présidents	9	6,500	58,500	
		Juges d'instruction	11	5,500	60,500	
		Juges	26	5,000	130,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
	a.	Substituts	15	5,000	75,000	514,800
		Greffiers	4	3,200	12,800	
		Greffiers adjoints.	28	3,000	84,000	
		Secrétaires des parquets.	4	3,000	12,000	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	12	1,200	14,400	
		Huissiers audienciers	19	400	7,600	
		<i>2^e CLASSE. — Arlon, Bruges, Charleroi, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>				
		Présidents	12	7,000	84,000	
		Vice-présidents	10	5,500	55,000	
		Juges d'instruction	17	5,000	85,000	
		Juges	41	4,500	184,500	
		Procureurs du Roi	12	7,000	84,000	
	b.	Substituts	19	4,500	85,000	786,000
		Greffiers	12	3,200	38,400	
		Greffiers adjoints.	40	2,800	112,000	
		Secrétaires des parquets.	12	2,400	28,800	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	13	1,200	15,600	
		Huissiers audienciers	44	300	13,200	
		A REPORTER. fr.				1,500,800

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,068,350	»	1,068,350	1,068,350	»	»	
1,068,350	»	1,068,350	1,068,350	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
					REPORT. fr.
					REPORT. fr.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).			
		5 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Courtrai, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i>			
		10	6,000	60,000	374,000
		10	4,500	45,000	
		16	4,000	64,000	
		10	6,000	60,000	
		10	4,000	40,000	
		10	3,200	32,000	
	c.	17	2,600	44,200	
		10	2,200	22,000	
		2	1,200	2,400	
		22	200	4,400	
		14	1,200	16,800	18,800
		2	1,000	2,000	
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
		204	3,000	612,000	918,000
		204	1,500	306,000	
		1	500	500	
					TOTAL DU CHAPITRE H. fr.

10
(suite).

11

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,068,350	»	1,068,350	1,068,350	»	»	
1,695,600	»	1,695,600	1,695,600	»	»	
918,000	500	918,500	918,500	»	»	
3,679,950	500	3,680,450	3,680,450	»	»	
DIFFÉRENCE. . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des dévelop- pements. articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.
CHAPITRE III.						
JUSTICE MILITAIRE.						
<i>COUR MILITAIRE. — Personnel.</i>						
12	a.	Auditeur général	1	8,500	8,500	21,900
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	3,000	3,000	
		Huissier audientier.	1	400	400	
		Messagers	2	1000 à 1200	2,400	
		Concierge	1	1,100	1,100	
<i>Traitements d'attente.</i>						
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement	1	4,233	4,233	4,233
<i>Matériel.</i>						
13	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	2,000
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.						
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	45,900
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	
		Prévôts militaires	7	500	3,500	
15	»	Huissiers audientiers	7	200	1,400	3,540
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	5 2	420 720	2,100 1,440	
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.						
CHAPITRE IV.						
FRAIS DE JUSTICE.						
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			680,000	»
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			20,000	
17	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laires.				
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.						

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,900	4,233	26,133	26,133	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
43,900	»	43,900	43,900	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
71,540	4,233	75,573	75,573	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
700,000	»	700,000	700,000	»	»	
43,500	8,108	21,608	22,608	»	1,000	
743,500	8,108	721,608	722,608	»	1,000	
DIMINUTION. . . . fr.				1,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et d'autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
- CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs pour revenu de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitements des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitements des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
56	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
57	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	195,000	230,000	230,000	»	»	
35,000	195,000	230,000	230,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						
240,000	»	240,000	210,000	30,000	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
25,300	»	25,300	25,300	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
282,300	»	282,300	252,300	30,000	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				30,000		
25,000	»	a) 25,000	25,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
5,000	»	3,000	3,000	»	»	
41,500	»	41,500	41,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1874, est inséré sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne demande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pension échus.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
318,200	»	318,200	318,200	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
4,300,000	»	4,300,000 ^{a)}	4,300,000	»	»	a) Voir l'état du personnel, annexe n° 3.
469,000	256,000	725,000	725,000	»	»	
72,558	»	72,558	71,758	820	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
15,292	»	15,292	15,292	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	b) 11,000	11,000	»	»	
30,000	»	c) 30,000	30,000	»	»	
5,292,061	276,000	5,568,061	5,567,241	820	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				820		

b) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1875 fait l'objet de l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1874.

Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1845 et du 17 février 1849.

Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.

c) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions, ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
38	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays
39	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophtalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Cheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1830, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1831.)
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>		
45	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus
47	»	Frais d'habillement des gardiens
48	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.
49	»	Traitements des fonctionnaires et employés
50	»	Frais d'impression et de bureau
51	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
52	»	Maison d'arrêt cellulaire à Namur. — Travaux supplémentaires.
53	»	Maisons d'arrêt cellulaires à Ypres et à Furnes. — Achèvement
54	»	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Achèvement
55	»	Maison de sûreté cellulaire à Bruxelles. — Achat de terrain et premiers travaux de construction.
A REPORTER. fr.		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
200,000	»	200,000	240,000	»	40,000	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
5,000	»	5,000	2,000	1,000	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
250,000	a) 100,000	350,000	350,000	»	»	
705,000	100,000	805,000	844,000	1,000	40,000	
DIMINUTION. . . . fr.				59,000		
1,200,000	»	1,200,000	1,250,000	»	50,000	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
52,000	»	52,000	52,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
707,000	»	707,000	695,000	14,000	»	
10,000	30,000	40,000	10,000	30,000	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
»	8,000	841,000	a) 463,000	378,000	»	
»	190,000					
»	160,000					
»	483,000					
2,142,000	871,000	3,013,000	2,641,000	422,000	50,000	

a) Cette somme comprend les divers crédits portés au Budget de 1875 pour construction de prisons nouvelles

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
56	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
57	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
58	»	Gratifications aux détenus
59	»	Frais d'impression et de bureau
60	»	Traitements des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		SECTION TROISIÈME. — <i>Traitements de disponibilité.</i>
61	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
62	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
63	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,142,000	874,000	3,013,000	2,641,000	422,000	50,000	
»	26,000	26,000	26,000	»	»	
2,142,000	897,000	3,039,000	2,667,000	422,000	50,000	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
40,000	»	40,000	80,000	»	40,000	
1,000	2,000	3,000	3,000	2,000	2,000	
75,000	»	75,000	75,000	»	»	
344,000	2,000	346,000	336,000	2,000	42,000	
»	20,000	20,000	20,000	424,000	»	
2,456,000	919,000	3,375,000	3,043,000	424,000	92,000	
AUGMENTATION.				532,000		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	90	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire
III.	98	Justice militaire
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice
V.	100	Palais de justice
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours
VIII.	102	Cultes
IX.	104	Établissements de bienfaisance
X.	<i>ib.</i>	Prisons
XI.	106	Frais de police
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS Demandes POUR L'EXERCICE 1874	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
399,250 »	»	399,250 »	397,750 »	1,500 »	»	
3,679,950 »	500 »	3,680,450 »	3,680,450 »	»	»	
71,340 »	4,233 »	75,573 »	75,573 »	»	»	
713,500 »	8,108 »	721,608 »	722,608 »	»	1,000 »	
35,000 »	195,000 »	230,000 »	230,000 »	»	»	
282,300 »	»	282,300 »	252,500 »	30,000 »	»	
41,500 »	»	41,500 »	41,500 »	»	»	
5,292,061 »	276,000 »	5,568,061 »	5,567,241 »	820 »	»	
705,000 »	100,000 »	805,000 »	844,000 »	»	39,000 »	
2,456,000 »	919,000 »	3,375,000 »	3,043,000 »	332,000 »	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
13,760,901 »	1,504,641 »	15,265,542 »	14,941,222 »	364,320 »	40,000 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				324,320 »		

(110)

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1873.

ANNEXE N° 1.

ART. 29. — CHAPITRE VIII.

Clergé inférieur (relevé au 31 décembre 1873).

QUALITÉS, AGES.	NOMBRE.	TRAITEMENTS.	TOTAL.
Curés de 1 ^{re} classe.	91	2,047 50	186,322 50
— 2 ^e — de 70 ans et +.	95	1,600 »	24,000 »
— 2 ^e — de 60 ans à 70.	41	1,500 »	61,500 »
— 2 ^e — de moins de 60 ans	84	1,565 »	114,660 »
Desservants de 70 ans et +.	508	1,200 »	560,660 »
— de 60 ans à 70	621	1,100 »	683,100 »
— de moins de 60 ans	1,789	950 »	1,699,650 »
Vicaires et chapelains de plus de 70 ans.	12	800 »	9,600 »
— — de 60 à 70 ans.	28	700 »	19,600 »
— — de moins de 60 ans	1,704	600 »	1,022,400 »
Desservants provisoires	20	950 »	19,000 »
— ayant 2 places $\frac{1}{2}$ traitement	5	475 »	1,425 »
Chapelains ayant 2 places $\frac{1}{2}$ traitement.	65	500 »	18,900 »
Coadjuteurs ayant 2 places $\frac{1}{2}$ traitement	5	500 »	900 »
— par d'autres places	122	600 »	73,200 »
			4,504,057 50
		A DÉDUIRE POUR BIENS DE CURES . . . fr.	7,710 »
		TOTAL. . . . fr.	4,296,347 50

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Eppe, M.-H.-J.	Vance, le 31 mars 1819	Desservant
2	Jacobs, J.-A.	Anvers, le 14 juin 1798	Vicaire
5	Huybrechts, G.	Turnhout, le 28 juin 1799	Desservant
4	Paque, L.	Baillonville, le 17 mai 1798	Id.
5	Urbin, J.-N.	Hautbellain, le 17 septembre 1807	Id.
6	Champion, R.-J.	Orgeo, le 7 janvier 1806	Id.
7	Hayé, L.-J.	Houdeng-Goegnies, le 11 oct. 1807	Id.
8	Stassin, J.-F.	Forest, le 1 ^{er} janvier 1813	Id.
9	Franck, P.-F.	Eeckeren, le 9 octobre 1820	Vicaire
10	Octave, J.-J.	Longwilly, le 29 août 1798	Desservant
11	Henry, J.-A.	Jehonville, le 20 avril 1794	Id.
12	Kairis, J.-H.	Polleur, le 17 septembre 1805	Id.
13	Andries, P.-A.	Landen, le 12 juillet 1799	Id.
14	Vermeulen, P.	Hooghlede, le 6 octobre 1795	Curé de 2 ^{me} classe.
15	Hubert, J.-I.	Mont, le 15 juin 1798	Id.
16	Smets, G.-B.	Engelmanshoven, le 5 février 1806	Desservant
17	Jacobs, G.	Landen, le 14 juillet 1802	Id.
18	Heuchenne, J ^h -L.	Liège, le 9 décembre 1807	Id.
19	Durant, J.-B.	Naast, le 25 novembre 1807	Id.
20	André, P.-J ^h	Bastogne, le 30 juillet 1800	Id.
21	Museur, L.-J.	Péruwelz, le 28 octobre 1808	Id.
22	Nys, J.-H.	Hasselt, le 27 novembre 1816	Id.
23	Tallon, J.-J.	Louvain, le 18 mars 1818	Id.
24	Bossuyt, B.	Cortemark, le 1 ^{er} février 1805	Id.
25	Vander Borgh, F.-D.	Bruxelles, le 6 mai 1800	Id.
26	Verscheide, Ch.-J.	Renaix, le 25 février 1802	Id.
27	Boet, B.	Jehonville, le 9 mai 1816	Id.
28	Peeters, F.	Lichtaert, le 26 octobre 1808	Id.
29	Chavalle, O.-L.-J ^h	Tournai, le 5 septembre 1810	Curé
50	Van Eecke, Ch.-E.-J ^h	Comines, le 18 août 1792	Id.
51	Colles, J.-N.	Weiswampach, le 5 mai 1807 Grand-duché de Luxembourg.	Desservant
52	Neuckens, P.	Aerschot, le 14 juin 1805	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1875.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 septembre 1872	Infirmités	27	9	950 »	615 »	
31 décembre 1872	Age avancé	51	5	790 »	790 »	
Id.	Id.	50	4	1,170 »	1,170 »	
Id.	Id.	48	5	1,191 66	1,191 »	
Id.	Id.	40	»	1,100 »	1,100 »	
Id.	Infirmités	38	»	1,100 »	1,026 »	
31 octobre 1872 . . .	Id.	59	4	1,100 »	1,075 »	
30 novembre 1871 . .	Id.	55	2	950 »	755 »	
30 septembre 1872 . .	Id.	25	7	600 »	577 »	
31 décembre 1872.	Age avancé	45	5	1,186 »	1,186 »	
Id.	Infirmités	53	2	1,200 »	926 »	
31 mars 1875	Age avancé	46	»	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	46	9	1,175 55	1,175 »	
Id.	Id.	56	2	1,600 »	1,600 »	
Id.	Id.	50	6	1,505 »	1,595 »	
30 avril 1875	Id.	40	1	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	45	10	1,115 »	1,115 »	
31 octobre 1875 . . .	Infirmités	37	5	1,094 09	1,000 »	
Id.	Id.	28	1	1,097 49	714 »	
31 mars 1875	Age avancé	48	5	1,155 »	1,155 »	
Id.	Infirmités	58	»	1,082 49	1,010 »	
30 avril 1875	Id.	20	4	950 »	628 »	
31 mars 1875	Id.	31	8	930 »	686 »	
31 août 1875	Age avancé	40	»	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	45	5	1,165 »	1,165 »	
31 juillet 1875.	Id.	46	5	1,128 »	1,128 »	
30 septembre 1875 . .	Infirmités	55	1	950 »	750 »	
21 septembre 1872 . .	Id.	58	5	1,067 49	1,005 »	
25 septembre 1875 . .	Id.	40	»	2,047 50	2,047 »	
25 septembre 1875 . .	Age avancé	49	10	1,600 »	1,600 »	
30 septembre 1875 . .	Id.	41	9	1,100 »	1,100 »	
26 septembre 1875 . .	Id.	40	5	1,100 »	1,100 »	
A REPORTER fr.					34,058 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
55	Hecq, C.-J.	Thuin, le 31 janvier 1808	Desservant
54	Kerkhofs, P.-H.	Macseyck, le 27 juin 1825	Id.
55	Degageure, L.-J.	Horion Hozemont, le 25 avril 1804.	Curé
56	Fagnot, P.-J.	Thoricourt, le 5 novembre 1806 .	Desservant
57	Piérart, M.-J.	Montigny-sur-Sambre, le 12 février 1795.	Id.
58	Claesswinnen, J.-B ^{te}	Ghéel, le 12 avril 1822	Vicaire

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS	MOIS.			
				REPORT.	34,038 »	
17 septembre 1875 .	Age avancé	40	»	1,100 »	1,100 »	
25 septembre 1875 .	Infirmités	25	1	950 »	578 »	
24 septembre 1875 .	Age avancé	46	»	1,500 »	1,500 »	
11 octobre 1875 . .	Id.	40	1	1,100 »	1,100 »	
10 septembre 1875 .	Id.	48	»	1,200 »	1,200 »	
16 septembre 1875 .	Infirmités	11	10	617 50.	518 »	
TOTAL des 58 pensions. fr.					50,854 »	

Il y avait à servir au 1 ^{er} janvier 1875	556 pensions, montant à fr.	324,020 »
Inscrites en 1875. . . 58 pensions, s'élevant à fr.	50,854 »	
Éteintes en 1875. . . 34 — —	34,032 »	
Augmentation . . . 4	fr. 5,202 »	4 — — 5,202 »
Reste à servir au 1 ^{er} janvier 1874.	560 — —	fr. 320,251 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressort

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Van Wichelen, E.-A.-F.	Termonde, le 10 octobre 1802.	Juge de paix
2	Van Oost, C.-E.-M.	Vynck, le 3 juillet 1802	Greffier de justice de paix.
3	Lahaye, A.-G.	Moersdorf, le 19 septembre 1820.	Gardien de prison
4	Guilleaume, J.-M.	Liège, le 8 décembre 1802.	Greffier de tribunal.
5	Beernaert, A.-J.	Bruges, le 5 novembre 1817	Gardien de prison
6	Joos, A.-Ch.	Bruges, le 18 avril 1805	Juge de tribunal de 1 ^{re} instance.
7	Desmet, F.	Termonde, le 15 mai 1805.	Juge de paix
8	De Saegher, P.-F.	Bottelaere, le 15 septembre 1802.	Greffier en chef de cour d'appel.
9	Corbusier, F.-J.	Namur, le 4 septembre 1826	Premier commis de prison
10	Gillain, A.-Ch.-A.	Namur, le 16 décembre 1802	Juge de paix
11	Mengal, P.-F.-L.	Marche, le 8 mai 1805.	Greffier de justice de paix.
12	Speelman, A.-G.	Gand, le 8 juin 1805.	Juge de paix
13	Wauters, L.-J.	Id., le 10 juin 1808	Greffier de tribunal de 1 ^{re} instance.
14	Delye, Ch.-A.-J.	Tournai, le 3 décembre 1808	Greffier de tribunal de commerce
15	Seghers, G.-J.	Bruxelles, le 8 février 1799	Gardien de prison
16	Vanhulle, R.	Beernem, le 28 mars 1820.	Id.
17	Demarteau, H.-J.	Liège, le 25 janvier 1806	Président de chambre de cour d'appel
18	Servais, H.-F.	Anvers, le 14 février 1805.	Directeur-adjoint de prison
19	Rysheuvels, J.-A.	Id. le 30 septembre 1799.	Contre-maitre de prison
20	Goffar, C.	Huy, le 1 ^{er} juin 1808	Directeur de prison
21	Rousseau, J.-J.	Vivy, le 29 avril 1804	Inspecteur des constructions des prisons :
22	Goubé, Ch.	Ypres, le 27 février 1817	Gardien de prison
23	Carnaey, J.-J.	Bruges, le 22 décembre 1810	Agent préposé à la conduite des voitures-cellulaires.
24	Huveners, H.-M.	Asch, le 22 juillet 1808.	Juge au tribunal de 1 ^{re} instance
25	Fassin, P.-M.	Ensival, le 22 septembre 1805.	Juge de paix
26	Pecters, Corneille.	Lierre, le 5 juin 1816	Gardien de prison
27	Lekeu, J.-G.	Battice, le 16 octobre 1805.	Vice-président de tribunal de 1 ^{re} instance.
28	D'Hondt, P.-A.	Gand, le 24 juin 1808	Greffier-adjoint de cour d'appel.
29	De lie, M.	Moll, le 20 octobre 1805	Greffier de justice de paix.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1875.

issant au Département de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1875.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
31 décembre 1872.	Age avancé	39	7	4,500 °	4,300 °	
31 octobre 1872 . . .	Id.	41	6	1,950 °	1,245 °	
30 novembre 1872. . .	Infirmités	30	6	1,510 73	708 °	
31 janvier 1875. . . .	Age avancé	40	10	4,555 °	2,861 °	
29 février 1875. . . .	Infirmités	51	5	1,470 13	710 °	
31 mai 1875.	Age avancé	42	7	5,000 °	5,000 °	
Id.	Id.	40	7	5,000 °	5,000 °	
30 avril 1875	Id.	55	6	6,200 °	5,105 °	
Id.	Infirmités	25	7	2,156 66	848 °	
30 janvier 1875	Age avancé	39	5	3,350 °	3,350 °	
31 mai 1875	Id.	42	4	1,550 °	1,000 °	
30 juin 1875	Id.	38	1	3,550 °	3,350 °	
Id.	Id.	40	8	5,200 °	5,255 °	
31 janvier 1875. . . .	Infirmités	37	11	5,700 °	2,158 °	
31 mai 1875.	Age avancé	52	1	1,550 73	765 °	
30 avril 1875	Infirmités	34	1	1,208 66	680 °	
31 juillet 1875. . . .	Id.	40	9	8,016 66	8,016 °	
Id.	Age avancé	31	7	4,515 °	2,103 °	
30 avril 1875	Id.	30	5	2,250 °	1,052 °	
30 juillet 1875. . . .	Id.	41	4	2,995 33	1,905 °	
30 octobre 1870	Id.	40	°	6,000 °	5,725 °	
1 ^{er} septembre 1875 . . .	Infirmités	37	5	1,469 °	845 °	
5 août 1875	Id.	45	8	1,775 °	1,185 °	
26 octobre 1875	Id.	38	9	4,500 °	4,500 °	
14 octobre 1875	Age avancé	42	3	3,500 °	3,500 °	
28 octobre 1875	Infirmités	35	1	1,256 66	620 °	
14 novembre 1875. . . .	Age avancé	39	1	5,500 °	5,500 °	
12 novembre 1875 . . .	Id.	41	°	4,000 °	2,523 °	
21 novembre 1875. . . .	Id.	42	10	1,750 °	1,153 °	
TOTAL des 20 pensions. . . . fr.					75,352 °	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1875. 287 pensions, montant à fr. 673,450 °

Inscrites en 1875. 20 pensions, s'élevant à fr. 75,352 °

Éteintes en 1875. 50 — — — — — 51,905 °

Diminution 1 — — — — — Augmentation, 23,447 °

Reste à servir au 1^{er} janvier 1874. 286 — — — — —

(811)